



GRAND CONSEIL

Postulat - 24_POS_38 - Mathilde Marendaz et consorts au nom Sébastien Humbert - Quand le chat n'est pas là, les souris dansent : pour une gestion pragmatique des populations félines vaudoises pour protéger nos oiseaux, nos batraciens et réduire les mâchefers.

Texte déposé :

L'état de la diversité biologique en Suisse est alarmant – un tiers des espèces animales et végétales est menacé. Bien que le changement climatique, l'extension des zones d'habitation ou l'agriculture intensive soient communément reconnus comme des menaces importantes pour la biodiversité, la problématique additionnelle posée par les chats ne peut plus être éludée.

Des études récentes se sont intéressées au comportement prédateur des chats, qui serait l'une des espèces invasives les plus problématiques au monde [1]. Les 1,7 millions de chats recensés en Suisse tueraient chaque année 30 millions d'oiseaux et un demi-million de reptiles et d'amphibiens [2]. Là où la pression humaine est plus forte, comme en ville, les oiseaux et les lézards sont beaucoup plus en danger car leur habitat est dégradé. Les lézards helvétiques, dont certaines espèces sont déjà menacées, seraient particulièrement vulnérables aux chats domestiques.

La question de la régulation de l'impact des chats doit donc se poser. Tout à fait conscient·e·s que la présence réconfortante des amis félines est importante pour de nombreux et nombreuses citoyen·ne·s, le présent postulat propose au Conseil d'Etat de réfléchir aux mesures favorisant une cohabitation harmonieuse avec ceux-ci qui soit également respectueuse de la biodiversité.

Pour limiter les dégâts, les propriétaires peuvent agir par des moyens faciles d'accès comme la clochette au cou, la stérilisation ou encore en évitant les sorties du chat à l'aurore et à la tombée du jour, là où leurs proies sortent de leur cachette pour chasser. Le politique peut aussi agir : l'an dernier, le gouvernement australien annonçait réfléchir à un couvre-feu nocturne ou à un plafonnement du nombre de chats dans chaque ménage. En Suisse, le sujet a aussi fait son chemin. La NZZ a révélé que l'Association suisse pour la protection du climat planche sur un moratoire visant à contrôler la population des félins de maison. En Argovie, un parlementaire vert a récemment suggéré que, comme pour les chiens, les chats soient obligatoirement recensés. À Berne, le PLR Thomas Hofstetter a mis sur la table l'idée d'une taxe pour les chats d'extérieur dont les recettes pourraient servir à la protection de l'environnement, comme des mesures de préventions et de protection des oiseaux et batraciens. Pro Natura se penche sur l'obligation de porter des colliers à clochettes durant les périodes de reproduction, permettant d'alerter de potentielles proies. Pour endiguer l'augmentation du nombre

de chats domestiques en Suisse au cours des prochaines années, il serait également envisageable d'interdire l'importation et l'élevage de ces animaux.

En plus de la pression sur la biodiversité, nos 1,7 millions de chats posent aussi des enjeux environnementaux en termes de nourriture et de déchets liés aux litières. L'impact environnemental des aliments pour chat est très variable. Il serait possible de mieux communiquer et favoriser des solutions plus écologiques. En ce qui concerne les litières minérales, elles sont un problème reconnu et inhérent à la détention croissante de chats domestiques. Les litières constituent entre 5% et 10% des mâchefers, ce qui représente entre 40'000 et 80'000 tonnes par année de déchets. *"Les places dans les décharges pour mâchefers sont limitées et il est dommage de la gaspiller avec des litières pour chats"*, selon le directeur de l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets, interrogé par la RTS. Pour remédier au problème, il est recommandé d'utiliser des litières pour chats d'origine végétale, telles que les litières de copeaux, pellets, ou de sciure de bois.

Afin de pouvoir continuer à cohabiter harmonieusement avec nos amis félins tout en diminuant leur impact sur la biodiversité, nous demandons au Conseil d'Etat, par le biais d'un rapport, de

1. Fournir des informations concernant l'impact de la population féline sur la biodiversité dans le Canton de Vaud ;
2. D'étudier la faisabilité de mettre en place l'obligation d'enregistrement des chats ;
3. D'étudier la mise à disposition de programmes pour sensibiliser les propriétaires de chats afin de limiter leurs dégâts sur la biodiversité par des mesures accessibles ;
4. D'étudier les mesures de lutte contre l'importation et l'élevage des chats ;
5. D'étudier la pertinence et faisabilité de la mise en place de réglementations pour limiter les dégâts causés par les chats (à titre d'exemple uniquement : les couvre-feux nocturnes, le plafonnement du nombre de chats dans chaque ménage, les autorisations de sortie des chats en fonction des zones de reproduction de la faune (particulièrement celle en voie d'extinction), la plantation d'essences favorables à la protection des oiseaux (arbustes épineux ?), etc.)
6. D'étudier des moyens de promouvoir le recours aux litières végétales ;
7. D'étudier les moyens de promouvoir les solutions alimentaires pour chats moins nuisibles à l'environnement sans répercussions financières ;

Nous remercions d'avance le Conseil d'État pour ses réponses.

Source :

[1] <https://www.rts.ch/info/sciences-tech/14598525-le-chat-ce-compagnon-qui-menace-la-biodiversite.html>

[2] <https://www.letemps.ch/suisse/le-chat-domestique-un-predateur-bientot-regule#:~:text=Dans%20une%20%C3%A9tude%20publi%C3%A9e%20dans,certaines%20en%20voies%20de%20disparition>

[3] <https://www.rts.ch/info/suisse/13409033-les-litieres-minerales-pour-chats-encombrent-les-decharges-suissees.html>

[4] <https://www.pronatura.ch/fr/biodiversite-la-diversite-du-vivant-decline-rapidement>

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Aurélien Demaurex (V'L)
2. Blaise Vionnet (V'L)
3. Cédric Echenard (SOC)
4. Céline Misiego (EP)
5. Cendrine Cachemaille (SOC)
6. Denis Corboz (SOC)
7. Eliane Desarzens (SOC)
8. Elodie Lopez (EP)
9. Géraldine Dubuis (VER)
10. Graziella Schaller (V'L)
11. Hadrien Buclin (EP)
12. Jean-Louis Radice (V'L)
13. Laurent Balsiger (SOC)
14. Marc Vuilleumier (EP)
15. Martine Gerber (VER)
16. Nathalie Vez (VER)
17. Pierre Dessemontet (SOC)
18. Pierre Fonjallaz (VER)
19. Romain Pilloud (SOC)
20. Sabine Glauser Krug (VER)
21. Sébastien Humbert (V'L)
22. Sébastien Kessler (SOC)
23. Sylvie Podio (VER)
24. Théophile Schenker (VER)
25. Yolanda Müller Chabloz (VER)
26. Yves Paccaud (SOC)